

## **NOTE D'INFORMATION**

La mise en œuvre du plan sous régional de prévention, préparation et riposte face à la COVID-19 adopté par les Ministres de la santé des pays de la CEMAC en mars 2020 a bénéficié des financements additionnels mobilisés auprès des partenaires extérieurs, dont la Banque Africaine de Développement (BAD). Le financement BAD signé avec la CEMAC, d'un montant de ~ 8 milliards de FCFA, visait à « appuyer les pays de la CEMAC et la RDC en vue de contrôler et freiner la pandémie de la Covid-19 »

La coordination de la mise en œuvre dudit projet avait été confiée à l'OCEAC, qui devait bénéficier de l'appui de l'OMS pour son exécution technique sur les composantes se rapportant à la logistique et à la résilience des systèmes de santé et des populations du Cameroun, de la Centrafrique, de la RDC et du Tchad. Au cours de la réunion de coordination régionale tenue en septembre 2022, l'OMS a fait le point sur les niveaux de réalisation des appuis variant dans les 4 pays concernés, avec une moyenne de 80%. S'agissant de l'OCEAC, les activités de la période de janvier à septembre 2022 ont porté essentiellement sur la fourniture aux pays des équipements de prévention contre les infections ; le renforcement des capacités du personnel de santé et l'implémentation d'un système sous régional de surveillance digitalisée de la Covid-19 au niveau frontalier des six (06) pays de la CEMAC et la RDC.

En plus de l'appui logistique fourni aux pays, la principale réalisation de l'OCEAC est le déploiement du Système Intégré de Surveillance Epidémiologique en Afrique Centrale (SISEAC), basée sur une technologie mobile (e-santé) et interopérable avec les dispositifs existants, développée en 2016 pour la gestion des alertes et la surveillance des risques épidémiologiques sur le terrain.

Avec l'appui du projet BAD, le dispositif SISEAC est déployé actuellement en phase pilote dans 28 points d'entrée (PoE) terrestres, maritimes/fluviaux et aériens, soit en moyenne quatre (04) PoEs par pays. Le dispositif a été conçu pour que, à terme, la surveillance sanitaire et l'alerte précoce intègrent les systèmes de surveillance des pays, et couvrent d'autres maladies prioritaires. Le SISEAC est un dispositif multifonctions accessible à plusieurs acteurs de la pyramide sanitaire des pays. Il permet aux pays de disposer de l'information sanitaire à temps réel et prendre les décisions conséquentes pour la réponse.

La remontée de l'information sanitaire, des PoE jusqu'au niveau central, reste sous la responsabilité de chaque Etat. Des codes d'accès au système sont attribués à chaque niveau du circuit pour garantir la sécurité de l'information, et seule l'information sanitaire validée au niveau central de chaque pays est transmise au niveau régional à l'OCEAC.

Ce système (SISEAC), très prometteur pour une surveillance sous régionale intégrée, rencontre toutefois quelques défis non négligeables pour son opérationnalisation effective et sa pérennisation dans l'ensemble des pays du projet, ainsi que son extension à d'autres pays de la sous-région Afrique centrale. Il s'agit, entre autres, de l'appropriation du système par les Etats et la garantie de la connectivité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Au 30 septembre 2022, le taux d'exécution technique de l'ensemble des activités relevant de l'OCEAC est de 88%. Sur le plan financier, d'un milliard FCFA mis à la disposition de l'OCEAC, les réalisations s'élèvent à 795 133 454 FCFA. Le solde de trésorerie est de 215 397 160 FCFA, soit un taux de consommation budgétaire de 80%.

Des activités restantes pour la clôture du projet prévue au 31 décembre 2022 (audit et rapport d'achèvement), deux (02) nouvelles ont été introduites en cours de mise en œuvre du projet pour la Commission de la CEMAC. Il s'agit de : i) la réalisation d'une étude d'impact de l'interdiction des exportations des grumes dans les pays de la CEMAC et en RDC, et ii) l'organisation d'une réunion des Experts et des Ministres de la CEMAC et de la RDC pour la validation des Directives régionales de fiscalité et de certification forestière.

Telle est la quintessence de cette note présentée à l'attention des membres du Conseil de Direction pour information, avant la présentation du rapport définitif prévue après l'audit du projet.

**Dr Manuel-Nso OBIANG ADA**  
**Secrétaire Exécutif**